La gestion des ressources humaines en fin de projet

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

- 1. Compléter cette phrase. « Les défis humains en fin de projet concernent principalement... »
 - a. le manque de financement pour maintenir les postes
 - b. l'absence de reconnaissance des résultats du projet
 - c. les conflits entre membres de l'équipe
 - d. la gestion des sorties vers d'autres projets ou vers des métiers d'origine
- 2. Vrai ou faux ? Une fois l'essentiel du travail réalisé, il est fréquent qu'une équipe réduite continue à s'occuper du projet.
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 3. Quelles sont les « sorties » en fin de projet mentionnées dans le cours ?
 - a. Vers d'autres projets
 - b. Une balade en campagne
 - c. Vers le métier d'origine
 - d. Vers Pôle Emploi
 - e. Vers une formation

4.	Comp	léter	cette	ph	rase.
----	------	-------	-------	----	-------

Le caractère [] du projet pose le problème de la [
des RH ayant participé au projet dans leur métier d'origine ou dans un nouveau projet,
la fin d'un projet ne [pas forcément avec de nouvelles
[] d'emploi/de projet dans l'organisation.

5. Quels sont les enjeux de la gestion des ressources humaines en fin de projet ?



- a. Reconnaître les compétences acquises en cours de projet
- b. Reconnaître l'impact psychologique d'une fin de projet
- c. Le risque d'un perte d'autonomie du chef de projet et cas de réintégration aux métiers
- d. Ne pas terminer le projet
- e. Transférer les connaissances vers les opérations et les métiers
- 6. Associer chaque solution à mettre en œuvre par le chef de projet à la rubrique concernée.

Pour l'équipe projet	Pour le chef de projet

Apporter conseil

Débriefer avec les acteurs projet

Permettre à chacun de faire son bilan personnel

Préparer sa propre sortie du projet

Proposer de nouveaux projets

Renforcer le sentiment collectif

Références

Comment citer ce cours?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (http://aunege.fr), CC – BY NC ND (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.